

BULLETIN D'INFORMATION N° 22

Séance du Conseil Municipal du 23 août 2010.

1) Rectificatif des tarifs cantine scolaire :

Les tarifs des tickets de cantine pour la rentrée scolaire 2010 se monteront à 2,58 € pour les enfants et 3,15 € pour les adultes, et non 2,53 € et 3,08 € comme voté lors de la séance du 22 juillet 2010.

Révision adoptée à l'unanimité des 17 conseillers présents.

2) Convention jumelage :

Yves Monguilhet, adjoint et Fabien Bérard, président du Comité de Jumelage Asson-Ploumilliau font lecture de la convention qui doit être passée entre la commune et le comité pour entériner le Jumelage des 2 communes.

Monsieur le Maire, pour sa part, fait lecture de la Charte signée le 10 août dernier à Ploumilliau par les maires des deux communes et les présidents des deux Comités.

Cette convention est adoptée à l'unanimité.

3) Intégration subventions :

Monsieur le Maire fait part du versement de subventions :

- pour les travaux de l'Ecole du Bourg : 70 473 € dans le cadre de la DGE (dotation globale d'équipement) versés par l'Etat ;

- pour la réfection des toits du bâtiment et du préau de l'Ecole du Pont Latapie : 8 814 € versés par le Conseil Général ;

- enfin, 51 711 € correspondant au reversement du FCTVA.

L'emprunt de 120 000 € prévu pour la réalisation de ces travaux ne sera donc pas contracté.

Le reliquat de 10 998 € est affecté au programme de voirie. Décision adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Pierre Saubatte fait part de l'avancement des travaux à l'Ecole du Bourg : les 4 salles de classe, qui ont fait l'objet de travaux, sont prêtes à accueillir les élèves. Toutefois, l'occupation des deux salles créées à l'étage est conditionnée à la mise en place de l'escalier de secours.

Il indique également que le permis de construire pour l'agrandissement de la station d'épuration a été accordé. Les travaux vont commencer dès l'automne.

Quelques infos ...

Journée des peintres :

Pour la troisième année consécutive, Asson Animation organise la « rencontre des artistes peintres » le **samedi 11 septembre**. Ce jour là, les peintres de tous âges seront dans le village et ils installeront leur chevalet au gré de leur inspiration, devant le château, l'église, un

paysage, un élément d'architecture ou simplement devant une photo à reproduire. Toutes les techniques sont admises. Il est demandé une participation de 12 € qui comprend le pique nique béarnais. Programme de la journée :

9 h 00 : accueil des peintres devant la salle de l'Isarce ; un atelier peinture est prévu pour les enfants. S'inscrire avant le 5 septembre.

12 h 00 : pique nique convivial.

17 h 30 : présentation et vente des œuvres réalisées.

18 h 15 : pot de l'amitié.

Tout au long de la journée se tiendra une exposition de photos sur le thème de l'eau.

Pour toutes informations complémentaires et inscriptions, s'adresser à Raymond Serrano (05.59.71.02.84 ou 06.20.58.46.85) ou bien Michèle Larrousse (05.59.71.08.52).

Journée du jumelage:

Le 11 août, à Ploumilliau, le jumelage entre nos deux communes a été officialisé par la signature de la Charte. Cet acte fondateur n'est pas une fin en soi, mais le début d'une belle aventure entre Assonnais et Milliautais, c'est-à-dire entre les habitants, les associations, les écoles et bien sûr les municipalités des deux communes. Pour mener à bien les actions futures, à commencer par la réception de nos amis Bretons en 2011, le Comité de Jumelage organise une « journée du jumelage » avec une randonnée pédestre le **dimanche 12 septembre**. A cette occasion, des tee-shirts frappés du logo Asson -Ploumilliau seront mis en vente.

L'accueil des participants se fera à partir de 8 h 30 devant la salle de l'Isarce.

9 h 00 : départ pour le circuit de 14 kms ;

9 h 30 : départ pour le circuit de 7 kms ;

Sur chaque parcours, un point de ravitaillement est prévu ; il ne s'agit pas d'une épreuve sportive mais d'une promenade sur les chemins d'Asson.

12 h 00 : apéritif suivi du repas à consonance bretonne.

Prix du repas : 10 € pour les adultes, 5 € pour les enfants ; il est possible de s'inscrire pour le repas (inscriptions à la mairie **avant le 7 septembre**) sans participer à la marche.

Les personnes qui ont déjà manifesté le désir d'être membres du Comité de Jumelage, pourront s'acquitter de leur cotisation 2010. Tous ceux qui sont intéressés par les futurs échanges sont les bienvenus moyennant une cotisation annuelle de 10 € par personne.

Journées du Patrimoine:

L'an dernier, la Journée du Patrimoine a permis à quelques courageux (il pleuvait) de faire connaissance avec l'histoire du village. La visite, malheureusement écourtée, va se poursuivre le **dimanche 19 septembre** avec un circuit et un programme quelque peu différents, qui incluront vraisemblablement le quartier Labat, le Château d'Abère et son histoire, le centre du village et son évolution. Le point de rassemblement et l'heure de départ seront communiqués dans la presse locale ou en s'adressant à la mairie.

Cette année, les Journées du Patrimoine auront pour thème : « Les Grands Hommes ».

Forum des Associations :

La commune d'Asson compte aujourd'hui plus de vingt cinq associations qui vous proposent des activités très variées dans divers domaines. Certes, de nombreuses disciplines ne peuvent se pratiquer qu'en allant à Pau et encore ! Il est certain par contre que pour une commune de notre taille, le bénévolat est une notion très forte et de très nombreuses personnes qui donnent de leur temps, font à longueur d'année des efforts pour que notre village soit « vivant ». La journée du **2 octobre** leur sera consacrée ; venez nombreux à la salle de l'Isarce les encourager à poursuivre leur action.

Mesdames et Messieurs les présidents, vous avez sans doute des messages à faire passer, inscrivez dès à présent votre association à votre « Forum » afin que nous puissions organiser cette journée et prévoir le matériel nécessaire.

Ordures ménagères et tri sélectif:

Nous vous rappelons à nouveau que les points de regroupement sont réservés **exclusivement** aux foyers qui ne bénéficient pas de la collecte au porte à porte.

Services à la personne :

Bienvenue à Philippe Sécula dans le monde des professionnels. Vous pouvez faire appel à lui pour des petits travaux de maçonnerie et rénovation. Pour le joindre, Tél. 05.59.71.10.12. ; Mobile 06.22.33.38.05. E-mail : secula.philippe@sfr.fr . Son adresse : 22 chemin de la Serre 64800 Asson.